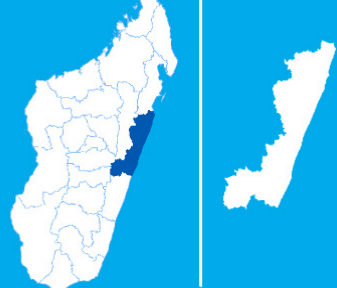


Madagascar

Atsinanana



Juillet 2020

Étude Régionale

Bulletin trimestriel



REPUBLIKANY MADAGASIKARA

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

SECRETARIAT GENERAL

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION GENERALE

DIRECTION INTERREGIONALE DE TOAMASINA

# SITUATION DES MOUVEMENTS DES ÉTABLISSEMENTS FORMELS TOAMASINA-ATSIANANANA

N°01



Au cours du premier trimestre 2020,  
à Atsinanana, le nombre des nouveaux  
établissements formels diminue

## 1.1 LE DISTRICT TOAMASINA I DEMEURE DOMINANT DANS LA CRÉATION D'ACTIVITÉS

Au premier trimestre 2020, le nombre des nouveaux établissements dans la région Atsinanana a subi une forte baisse de 325 contre 497 au dernier trimestre 2019, soit une diminution de 34,61% en glissement trimestriel. Au cours de cette période, la création mensuelle tend à diminuer aussi, allant de 112 en janvier 2020 jusqu'à 91 en mars 2020. Cependant, dans la région Atsinanana,

la majorité des nouveaux établissements sont implantés à Toamasina I (87,08%). Pourtant, cette proportion augmente de 14,80 points par rapport à celle du quatrième trimestre 2019 (75,86%). De même, la part des nouveaux établissements dans le district Toamasina II subit une baisse de 7,22 points : 6,46% au premier trimestre 2020 contre 13,68% au dernier trimestre 2019. Pour les autres districts, leur proportion a encore diminué de 4 points : de 6,46% en premier trimestre 2020 et 10,46% pour le dernier trimestre 2019.

### 1.1.1 Au cours du premier trimestre de l'année 2020, le nombre des nouveaux établissements dans le tout le district Atsinanana ne cesse de diminuer



Tableau 1

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ATSIANANANA SELON LE DISTRICT D'IMPLANTATION AU PREMIER TRIMESTRE 2020								
DISTRICT	EA	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	Total	Part (%)
AMBODIMANGA	0	29	2	1	13	4	49	15,08
ANJOMA	1	37	2	0	4	1	45	13,85
ANKIRIHIRY	0	92	1	0	9	3	105	32,31
Morarano	1	31	0	0	2	0	34	10,46
TANAMBAOV	0	42	0	0	5	3	50	15,38
BRICKAVILLE	0	8	0	0	0	2	10	3,08
MAHANORO	0	3	0	0	0	0	3	0,92
TOAMASINA II	0	17	0	0	3	1	21	6,46
VATOMANDRY	0	6	0	0	2	0	8	2,46
<b>Total</b>	<b>2</b>	<b>265</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>325</b>	<b>100</b>

SOURCE : INSTAT/DIRTOA

## 1.2 AU PREMIER TRIMESTRE 2020, LE NOMBRE DES NOUVELLES SOCIÉTÉS CRÉÉS DIMINUE

Au premier trimestre 2020, le nombre des nouveaux établissements diminue quel que soit leur forme juridique, sauf les nouveaux autres établissements qui a connue une hausse de 55,56% : soit 14 en premier trimestre 2020 contre 9 au dernier trimestre 2019 et la société Anonyme à Responsabilité Limitée (SARL) qui a connue une hausse de 2,71% : soit 38 en premier trimestre 2020 contre 37 au dernier trimestre 2019.

Pour le nouveaux Entreprises individuel le nombre baisse de 37,3% : soit 265 au premier trimestre 2020 contre 423 au dernier trimestre 2019, de même le nombre des nouvelles Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (EURL) diminue de 77,27%, soit 5 en premier trimestre 2020 contre 22 au dernier trimestre 2019, pour le cas de l'Entreprise artisanale (EA) la chute est de 77,78%, soit 2 pour le premier trimestre 2020 et 6 au dernier trimestre 2019.



Au premier trimestre 2020, dans la région Atsinanana selon le secteur d'activités, la plupart des nouveaux opérateurs s'intéressent au secteur tertiaire 91,69%. Leur nombre diminue beaucoup: 298 au premier trimestre 2020 contre 471 au dernier trimestre 2019.

Le secteur primaire demeure minoritaire avec 1,54%, leur nombre diminue peu : 5 au premier trimestre 2020 contre 6 au dernier trimestre 2019. La proportion des nouveaux opérateurs du secteur secondaire est stable avec 6,77%.

### 1.2.1 Au Premier trimestre 2020, le nombre des nouveaux opérateurs dans tout le secteur diminue



Tableau 2

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS DANS LA RÉGION ATSIINANANA SELON LE SECTEUR D'ACTIVITÉ AU PREMIER TRIMESTRE 2020								
SECTEUR	EA	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	Part %
Primaire	0	2	0	0	1	2	5	1,54
Secondaire	1	16	0	0	4	1	22	6,77
Tertiaire	1	247	5	1	33	11	298	91,69
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>265</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>325</b>	<b>100</b>

**SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA**

## 1.3 AU PREMIER TRIMESTRE 2020: DOMINANCE DES ACTIVITÉS DE COMMERCE

Au premier trimestre 2020, dans la région Atsinanana selon la branche d'activité, les activités commerciales restent dominantes (16% de détaillants et 18,15% de grossistes). Cependant, la proportion des nouveaux commerçants diminue par rapport à celle du dernier trimestre 2019 (34,15% contre 53,12% au dernier trimestre 2019). Pourtant le nombre de nouveau commerçant diminue forte (111 nouveaux commerçant contre 264 au dernier trimestre 2019).

Ensuite les autres services démarquent des autres avec 31,08%. Viennent ensuite le Transports et auxiliaires avec 22,46%. Les Hôtels - Restaurants et gargotes avec 4%, puis le BTP avec une proportion de 2,77%. L'agriculture et les autres industries avec la même proportion de 1,23%. L'industrie textile et cuir et l'Industrie de fer et métaux ont la proportion respectivement de 1,54% et 0,62%. Pour l'Industrie alimentaire, Industrie du bois, l'élevage-pêche les proportions sont de 0,31%.

### 1.3.1 Au premier trimestre 2020, le nombre des nouveaux opérateurs dans toutes les branches diminue



Tableau 3

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS CRÉÉS (EFFECTIFS) PAR BRANCHE D'ACTIVITÉS AU PREMIER TRIMESTRE 2020 À ATSINANANA								
BRANCHE	EA	EI	EURL	SA	SARL	AUTRES	TOTAL	Part (%)
Industrie alimentaire	0	1	0	0	0	0	1	0,31
Agriculture	0	2	0	0	0	2	4	1,23
Autres industries	0	3	0	0	1	0	4	1,23
Autres services	1	85	1	0	6	8	101	31,08
BTP	1	5	0	0	2	1	9	2,77
Commerce de détail	0	51	1	0	0	0	52	16,00
Commerce de gros	0	37	0	1	18	3	59	18,15
Élevage – Pêche	0	0	0	0	1	0	1	0,31
Hôtels - Restaurants et gargotes	0	10	1	0	2	0	13	4,00
Industrie de fer et métaux	0	2	0	0	0	0	2	0,62
Industrie du boise	0	1	0	0	0	0	1	0,31
Industrie textile et cuir	0	4	0	0	1	0	5	1,54
Transports et auxiliaires	0	64	2	0	7	0	73	22,46
<b>TOTAL</b>	<b>2</b>	<b>265</b>	<b>5</b>	<b>1</b>	<b>38</b>	<b>14</b>	<b>325</b>	<b>100</b>

**SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA**

### 1.4 AU PREMIER TRIMESTRE 2020, LE FONDS DE DÉMARRAGE MOYEN DES NOUVEAUX ÉTABLISSEMENTS AUGMENTE

Au premier trimestre 2020, la moitié des nouveaux établissements démarrent leurs activités avec 45 000 000 d'Ariary ou moins quel que soit leur forme juridique. Par rapport au dernier trimestre 2019, le fonds de démarrage médian des nouveaux établissements augmente.

Le fonds de démarrage moyen des nouveaux établissements augmente aussi avec des proportions respectivement de 37,34 % pour les SARL ; 35,79% pour les EURL et 35,82 % pour les EI et les autres formes juridiques.

### 1.4.1 Au premier trimestre 2020, le fonds de démarrage moyen des nouvelles Établissements augmente beaucoup



Tableau 4

FONDS DE DÉMARRAGE (EN MILLIER D'ARIARY) LORS DE LA CRÉATION DES ÉTABLISSEMENTS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION AT SINANANA AU DERNIER TRIMESTRE 2019 ET AU PREMIER TRIMESTRE 2020				
FORMES JURIDIQUE	FONDS DE DEMARRAGE (En 1000 ARIARY)			
	DERNIER TRIMESTRE 2019		PREMIER TRIMESTRE 2020	
	MOYENNE	MEDIANE	MOYENNE	MEDIANE
SARL	78 888	30 000	108 351	45 000
EURL	79 586	30 000	108 069	45 000
EI/ AUTRES	78 419	30 000	106 507	42 500

**SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA**

## 1.5 AU PREMIER TRIMESTRE 2020, LES ÉTABLISSEMENTS EN ACTIVITÉ AYANT SUBI UNE MUTATION DIMINUE FORTEMENT

Au cours du premier trimestre 2020, dans la région Atsinanana ; le nombre des établissements formels déjà en activité ayant subi des mouvements ne cesse de diminuer : 91 établissements au premier trimestre 2020 contre 225 au dernier trimestre 2019. Les entreprises individuelles demeurent les plus mobiles (76,92%), soit une chute de 12,86 point par rapport au dernier trimestre 2019 (89,78%).

Au cours du premier trimestre 2020, dans la région Atsinanana ; le nombre des établissements formels déjà en activité ayant subi des mouvements ne cesse de diminuer : 91 établissements au premier trimestre 2020 contre 225 au dernier trimestre 2019. Les entreprises individuelles demeurent les plus mobiles (76,92%), soit une chute de 12,86 point par rapport au dernier trimestre 2019 (89,78%).

### 1.5.1 Au premier trimestre 2020, le nombre d'établissements en modification augmente



Tableau 5

RÉPARTITION DES MOUVEMENTS D'ÉTABLISSEMENTS DÉJÀ CRÉÉS PAR FORME JURIDIQUE DANS LA RÉGION AT SINANANA AU PREMIER TRIMESTRE 2020							
TYPE DE MOUVEMENT	EA	EI	EURL	SA	SARL	TOTAL	Part %
Annulation	1	1	0	0	3	5	4,07
RéEnregistrement	2	15	0	0	0	17	13,82
Modification	2	84	5	2	8	101	82,11
<b>TOTAL</b>	<b>5</b>	<b>100</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>11</b>	<b>123</b>	<b>100</b>

**SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA**

## 1.6 AU PREMIER TRIMESTRE 2020, LA CREATION D'EMPLOIS PAR LES NOUVEAUX ETABLISSEMENT RESTE STABLE

Il y a eu 163 emplois générés par les nouvelles entreprises durant le premier trimestre 2020. La majorité de ces travailleurs sont enregistrés dans le secteur tertiaire 88,94%. Le secteur secondaire a fourni les 10,30% de ces emplois et le reste 0,75% pour secteur primaire.

Au cours de ce mois; 28,90% de ces emplois générés reviennent aux femmes. Ces femmes se dispersent dans le secteur secondaire et tertiaire avec des proportions respectivement de 6,96% et 93,04%.

### 1.6.1 Au cours du premier trimestre 2020, la création des nouveaux emplois augmente dans le secteur Tertiaire



Tableau 6

CREATIONS D'EMPLOIS, DURANT LE PREMIER TRIMESTRE 2020					
SECTEUR	JANVIER	FEVRIER	MARS	TOTAL	Part (%)
Primaire	0	0	3	3	0,75
Secondaire	6	11	24	41	10,3
Tertiaire	157	108	89	354	88,94
<b>Total</b>	<b>163</b>	<b>119</b>	<b>116</b>	<b>398</b>	<b>100</b>
<b>Emplois affectés aux femmes</b>					
Primaire	0	0	0	0	0
Secondaire	0	2	6	8	6,96
Tertiaire	38	40	29	107	93,04
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>42</b>	<b>35</b>	<b>115</b>	<b>100</b>

SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA





## Note méthodologique

Cette publication se base sur les déclarations faites par les personnes physiques ou morales relatives aux mouvements des établissements enregistrés auprès de la Direction Interrégionale de la Statistique Atsinanana. L'objectif de cette publication est de mettre à la disposition des dirigeants, des opérateurs économiques et du public des informations sur les mouvements relatifs aux établissements dans le champ couvert par l'étude. On distingue 5 types de mouvements sur les établissements : C : Création (établissement nouvellement créé), R : Reprise d'activité (établissement ayant repris ses activités après avoir déclaré une cessation d'activités ou annulation), M : Modification (ajout ou changement d'activité, changement de lieu d'exercice), U : Mutation (changement du propriétaire), A : Annulation/Cessation d'activité. Depuis Mars 2013, la nomenclature d'activités utilisée est la NOMAC 2012).

(Nomenclature Malagasy des activités de Madagascar) à cinq positions. Chaque établissement est classé suivant son activité principale. L'établissement qui constitue l'individu statistique de l'analyse peut être défini comme l'unité qui s'occupe de la production d'un groupe de biens ou un groupe de services homogènes. Il est localisé le plus souvent en un seul lieu. Par comparaison, une entreprise peut être constituée de plusieurs établissements. Cette publication regroupe la forme juridique des établissements suivant les modalités suivantes : SA (Société Anonyme), SARL (Société à Responsabilité Limitée), EURL (Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée), EI (Entreprise individuelle), Autres qui regroupent les autres formes juridiques (ONG, Associations, Coopératives, etc.).



Tableau 7

TABLEAU RÉCAPITULATIF DE LA CRÉATION D'ÉTABLISSEMENTS DANS LA RÉGION AT SINANANA DE JANVIER 2020 À MARS 2020 PAR DISTRICT D'IMPLANTATION ET PAR FORME JURIDIQUE				
DISTRICT	JANVIER 2020	FEVRIER 2020	MARS 2020	Total
AMBODIMANGA	12	16	21	49
ANJOMA	17	18	10	45
Morarano	14	12	8	34
TANAMBAO V	16	18	16	50
ANKIRIHIRY	38	41	26	105
TOAMASINA II	6	8	7	21
BRICKAVILLE	4	5	1	10
MAHANORO	2	1	0	3
VATOMANDRY	1	5	2	8
FORME JURIDIQUE				
EA	1	0	1	2
EI	86	105	74	265
EURL	4	1	0	5
SA	0	1	0	1
SARL	15	10	13	38
AUTRES	4	7	3	14
<b>Total</b>	<b>110</b>	<b>124</b>	<b>91</b>	<b>325</b>
<b>SOURCE : INSTAT/DIR TOAMASINA</b>				

